



PRIME DES FONCTIONNAIRES - UN NOUVEAU SYSTÈME ANTI-STATUTAIRE !



Dès sa parution, **FO** a combattu la PFR (Prime de Fonctions et de Résultats) qui prônait le mérite au regard d'objectifs individuels impossible à atteindre. Au prétexte de modifier ce système individualisé, la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, impose un nouveau système aux dérives encore plus dangereuses pour le statut et les garanties collectives des fonctionnaires. Elle passe en force car ce nouveau régime indemnitaire a été rejeté par **FO** et 6 autres syndicats (le 8^{ème} s'abstenant). Preuve s'il en est, une fois de plus, de ce simulacre de dialogue social prétendument partagé par les organisations syndicales. Enfin, ce nouveau système de prime associe des modalités qui casse les statuts particuliers de corps, les garanties collectives, et qui permettent de geler pendant 4 ans toute évolution de l'indemnitaire.

La prime n'est plus liée au grade et à l'ancienneté mais à la **fonction occupée**. C'est donc la fonction qui va définir dans quelle catégorie indemnitaire, chaque agent est classé. A chaque catégorie indemnitaire correspondra un barème avec des montants correspondants. L'individualisation se poursuit et même s'amplifie si on ajoute à ce système indemnitaire, la volonté de transposition d'un compte individuel de pénibilité pour les fonctionnaires.

Enfin, lors du passage à ce nouveau système ; les agents n'auront la garantie du maintien de leurs primes que la 1^{ère} année. Autant dire qu'en période de gel des salaires (blocage de la valeur du point d'indice) et de réduction de 54 milliards des dépenses publiques, cette garantie portée sur une seule année n'est en rien rassurante.

FO fait le triste constat que depuis 2007, les gouvernements se succèdent et continuent sur la même voie : gel des salaires, diminution des carrières, individualisation de la fonction publique et remise en cause des statuts.

Dans ce cadre, **FO** cohérent dans ses revendications maintient que seule l'augmentation du pouvoir d'achat, associée à des carrières attrayantes et des conditions de vie au travail décentes (fin des suppressions de postes et de la mobilité forcée) permettront de redonner un sens à l'action publique et ses agents. **FO** continuera de porter ses revendications et de lutter contre l'austérité qui affaiblit la fonction publique de carrière et réduit tous les jours davantage la présence du Service public sur le territoire républicain.

FONCTIONNAIRES : LE CASSE-TÊTE DU GESTE DE SOLIDARITÉ DES PLUS AISÉS

Lancée par Marylise Lebranchu, l'idée d'un "geste de solidarité" des hauts fonctionnaires a du plomb dans l'aile.

La valeur d'exemplarité est mise à rude épreuve.



Mi-mars, cette dernière avait lancé l'idée que l'effort salarial ne devrait pas peser sur tous les fonctionnaires de la même façon. "Si un nouvel effort devait être demandé aux fonctionnaires, il faudrait peut-être que seuls les mieux payés soient mis à contribution", avait-elle affirmé, évoquant une hausse pour eux de la contribution exceptionnelle de solidarité. Ce prélèvement de 1% que tous les agents versent pour financer l'indemnisation des chômeurs en fin de droits.

Avec le changement de 1er ministre, le dossier a été distancé par la réforme du mille-feuille territorial. Pas sûr qu'il revienne en haut de la pile. La mesure est en effet symbolique : l'enjeu budgétaire est limité. Des économies sur les salaires des fonctionnaires les mieux payés ne rapportent pas grand-chose au regard des 50 milliards que l'Etat doit trouver. Les calembrettes qui ont tourné l'ont confirmé s'il en était besoin. Selon nos informations, doubler la contribution exceptionnelle de solidarité pour les agents gagnant au moins 100.000 € brut/an (soit jusqu'aux sous-directeurs d'administration centrale) rapporterait 180 millions d'euros. Plafonner les salaires des quelque 500 fonctionnaires de l'Etat qui gagnent plus que les ministres, soit 180.000 € brut annuels, rapporterait moins de 10 millions. Se limiter aux 66 hauts fonctionnaires qui gagnent au moins 250.000 €/an aurait un effet encore plus ténu. Bercy, d'ordinaire friand de toute économie, n'est pas demandeur. Au contraire. On ne peut s'empêcher de remarquer que, si les Affaires étrangères sont le plus concernées, avec près de 250 postes dans le demi-millier de fonctionnaires les mieux payés de l'Etat, l'Economie et les Finances occupent la 2^{ème} place, avec autour de 150 personnes concernées. Sans compter les quelque 50 postes d'expansion économiques, passés sous la tutelle de Laurent Fabius récemment. Effet démobilisateur. Mais, au-delà de ce constat, une économie sur les salaires des hauts fonctionnaires serait de l'ordre du symbolique, reconnaît-on au gouvernement. Elle le serait pour les autres fonctionnaires, soumis à une diète prolongée avec l'annonce par Manuel Valls de la poursuite du gel du point d'indice jusqu'en 2017. Mais on imagine mal que l'exemplarité calme la colère. Elle le serait pour l'opinion publique mais avec un impact incertain du fait de la montée de réflexes antifiscaux. L'Élysée comme Matignon sont donc très hésitants pour ne pas dire réticents. Pour les hauts fonctionnaires eux-mêmes, la mesure pourrait avoir un effet démobilisateur, alors qu'on a "besoin d'eux pour faire les réformes", reconnaît un acteur de la réforme de l'Etat, quand la concurrence avec le privé est sans appel côté salarial.

Une autre piste est donc en train d'émerger du côté de la Minsitire: celle de pratiquer la transparence sur les rémunérations comme le ministère de l'Education vient de le faire. "On verrait que ceux qui sont le mieux payés ne sont pas forcément ceux qui ont le plus de responsabilités" commente un haut fonctionnaire.

